

Les îles Kouriles dans l'après guerre froide : quel enjeu géopolitique ?

MEMOIRE DE GEOPOLITIQUE

du chef d'escadron Bruno LOUISFERT

dans le cadre de l'étude dirigée « Géopolitique de l'Asie
orientale »

Directrice : Valérie Niquet

Maître de conférence
à l'Institut de stratégie comparée
de l'Université Paris I

Avril 2001

FICHE DE PRÉSENTATION

1. Mémoire « Les îles Kouriles dans l'après guerre froide : quel enjeu géopolitique ? ».
2. Chef d'escadron (Terre) Louisfert Bruno, France
3. 6 avril 2001
4. Division B
5. Mémoire de géopolitique dans le cadre de l'étude dirigée « Géopolitique de l'Asie orientale »
6. Par le poids des contentieux successifs et par leur intérêt géographique, les îles Kouriles demeurent, en dépit des évolutions du contexte international, la pierre d'achoppement majeure des relations russo-japonaises. Si la montée des questions économiques semble indiquer des perspectives de rapprochement, le règlement du dossier ne semble pas être proche.
7. Mots clefs : îles Kouriles, contentieux russo-japonais, Asie orientale, enjeu géopolitique

LES ÎLES KOURILES DANS L'APRÈS GUERRE FROIDE : QUEL ENJEU GÉOPOLITIQUE ?

SOMMAIRE

PARTIE I

AU LENDEMAIN DE LA GUERRE FROIDE, LA QUESTION MILITAIRE DES KOURILES PEUT SEMBLER DE MOINDRE IMPORTANCE POUR LES DEUX PARTIES

UNE CERTAINE DEMILITARISATION, FRUIT DE LA FIN DE L'AFFRONTLEMENT DES BLOCS

L'ÉMERGENCE DES INTÉRÊTS ÉCONOMIQUES

PARTIE II

POURTANT, DES FREINS INTERNES AU RÈGLEMENT DE LA QUESTION DÈMEURENT

LE POIDS DE LA « CONSCIENCE NATIONALE »

LES DIVERGENCES INTERNES

PARTIE III

DE SURCROÏT, L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL NE SEMBLE GUÈRE POUSSER À UN ACCORD

LE SYSTÈME D'ACCORDS RÉGIONAUX

LA PLACE DES ÉTATS-UNIS

LES ÎLES KOURILES DANS L'APRÈS GUERRE FROIDE : QUEL ENJEU GÉOPOLITIQUE ?

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

I. AU LENDEMAIN DE LA GUERRE FROIDE, LA QUESTION MILITAIRE DES KOURILES PEUT SEMBLER DE MOINDRE IMPORTANCE POUR LES DEUX PARTIESERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

11. UNE CERTAINE DEMILITARISATION, FRUIT DE LA FIN DE L'AFFRONTMENT DES BLOCS ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

111. L'évolution de la situation internationale minimise l'intérêt stratégique des îles Kouriles

8

112. La démilitarisation russe, la relative montée en puissance japonaise 11

12. L'EMERGENCE DES INTERETS ECONOMIQUES ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

121. Le développement des Kouriles présente un intérêt certain pour la Fédération de Russie 14

122. Mais il ne peut se faire sans l'aide japonaise 16

II. POURTANT, DES FREINS INTERNES AU REGLEMENT DE LA QUESTION DEMEURENT ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

21. LE POIDS DE LA « CONSCIENCE NATIONALE » ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

211. Russie : à la recherche de la grandeur perdue ? 19

212. Japon : à la recherche de son âme 21

22. LES DIVERGENCES INTERNES ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

221. La Russie est une fédération aux tendances centripètes 23

222. Les "fundis" et les "realos" de la politique japonaise à l'égard de la question des Kouriles 24

III. DE SURCROIT, L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL NE SEMBLE GUERE POUSSER A UN ACCORD ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

31. LE SYSTEME D'ACCORDS REGIONAUX **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

311. La Russie à la recherche de l'équilibre 28

312. Le Japon, nouvel acteur politique ? 29

32. LA PLACE DES ÉTATS-UNIS **ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.**

321. Le rôle traditionnel des États-Unis, entre équilibre et ferme prise de position 31

322. La discrétion américaine sur le sujet des Kouriles 32

CONCLUSION ERREUR ! SIGNET NON DEFINI.

ANNEXES

BIBLIOGRAPHIE

INTRODUCTION

Dans l'euphorie qui suivit la chute du mur de Berlin puis la réunification de l'Allemagne, le président Bush déclarait : « Nous avons la vision d'un nouveau partenariat des nations qui transcendera la guerre froide. Un partenariat fondé sur la consultation, la coopération et l'action collective, s'exerçant en particulier par l'entremise des organisations internationales et régionales. Un partenariat fondé sur les principes et la suprématie du droit et soutenu par un partage équitable des coûts comme de l'engagement. Un partenariat qui aura pour but plus de démocratie, plus de prospérité, plus de paix, et moins d'armement. »¹. Les perspectives de résolution des conflits, armés ou non, semblaient alors en effet avoir atteint un point inespéré peu de temps auparavant.

Les années qui ont suivi ont cependant produit, par l'éclatement de crises multiples et multiformes, un désenchantement certain. Cet idéal d'un monde gouverné par des principes de paix raisonnable se fondait sur la concertation, l'application du droit international et l'imbrication d'intérêts économiques favorisée par la mondialisation. Il y avait là comme la renaissance inespérée des utopies de l'entre deux guerres, symbolisées entre autres par l'esprit des 14 points de Wilson et du pacte Briand-Kellogg. Cet espoir a été mis à bas par la résurgence des oppositions et des haines d'origine ethnique ou religieuse, plongeant leurs racines dans un passé tumultueux mal résolu.

Dans ce contexte difficile, le rôle de l'Organisation des Nations Unies (ONU) est apparu comme plus fondamental que jamais. Lieu de débat et de tentatives de résolution des antagonismes par le consensus, elle se pose, avec le relatif succès qui est le sien pour le moment, en organe privilégié de la construction d'un nouvel ordre mondial.

En appui de son action, la prolifération des associations régionales, quel que soit leur caractère, témoigne également de la volonté de créer des relais et des

solidarités à une échelle inférieure. Malgré les heurts, la progression, même chaotique, semble sinon inéluctable, du moins riche d'espérances.

Enfin, les pays les plus puissants ont hérité des positions établies par la guerre froide. Constituant pour la plupart les nations plus riches et les plus écoutées sur le plan des relations internationales et des moyens d'action militaire, ils sont regroupés en un cercle de réflexion, d'orientation et de pression particulièrement influent, notamment sous la forme du groupe dit « G8 », ou encore « G7 + 1 ».

Dans ce cadre, il est un contentieux dont l'importance a pu échapper au profane européen, d'autant plus que les centres d'intérêts occidentaux amènent peu à considérer comme étant importantes les tensions qui existent de l'autre côté de la planète.

Dans le cadre des aspirations à une paix mondiale et raisonnée, les relations entre la Russie et le Japon représentent encore un cas unique hérité de la guerre. De façon pour le moins étonnante, ces deux pays participent activement aux instances décrites précédemment. Leurs représentants siègent dans les mêmes organisations destinées à réguler les tensions. Néanmoins, à l'heure où il est d'usage de ne plus parler de guerre mais de crise, ces deux pays ne sont toujours pas en paix, puisque nul traité n'a mis fin aux combats qui les ont opposés à la fin de la seconde guerre mondiale. Officiellement, au regard du droit international, Japonais et Russes se trouvent donc toujours dans une situation conflictuelle.

Les raisons de cette confrontation, qui n'est plus militaire depuis 46 ans mais demeure bien tangible sur le plan diplomatique, sont incarnées par un groupe d'îles appartenant aux Kouriles. Entre deux puissances de rayonnement mondial, il est permis, pour un esprit occidental, de s'étonner qu'un contentieux d'une telle importance puisse perdurer au sujet de « quelques arpents de neige », pour reprendre le célèbre mot de Voltaire.

Il existe bien sûr des similitudes plus aisément appréhendables avec des voisins européens. Le cas de Gibraltar est ainsi depuis 1715, pour la Grande-Bretagne et l'Espagne, l'occasion de hausser le ton de temps à autre, mais les implications restent limitées dans les relations entre ces deux pays. Tous deux sont également membres de l'Union européenne et savent, la plupart du temps, faire taire leurs rancœurs pour

¹ Henry KISSINGER, *Diplomatie*. Paris : Fayard, 1996, p. 734.

adopter des positions communes et agir en véritables alliés. Plus vive est l'opposition entre la Turquie et la Grèce, qui se disputent notamment la souveraineté sur certaines îles de la mer Égée. Un tel contentieux peut sembler de plus grande importance, dans la mesure où, notamment, ses conséquences sur l'hypothétique entrée des Turcs dans l'Union européenne s'en trouve fortement compliquée, sinon compromise.

Dans le cas présent du Japon et de la Russie, la querelle n'est pas des moindres, puisqu'elle interdit, jusqu'à présent, la conclusion d'accords de paix, sur la base d'une guerre achevée il y a après d'un demi-siècle. Cet antagonisme, mesuré à l'aune des évolutions régionales, est d'autant plus singulier que même les deux Corées ont récemment entamé un processus de rapprochement, certes lent, mais néanmoins bien réel et inespéré. Les déchirements qui les ont séparées paraissent pourtant plus « sérieux » que le prétexte du contentieux russo-japonais.

Situées entre la partie sud du Kamtchatka et la partie nord d'Hokkaido (cf. annexe), les îles Kouriles sont 56 au total, dont 20 sont de grande taille et seulement 5 sont peuplées. Elles s'étirent sur une longueur de 1200 km. Leur nom vient du mot Aénou (idiome de la minorité autochtone) « kur », qui signifie « un homme, une personne, des gens », mais elles sont aussi connues sous le terme de « Chichima », en japonais, qui signifie « 1000 îles ».

Objet du contentieux actuel, les îles sud de Kunashir, Iturup, Shikotan et Habomai ont une superficie de 5000 km², ce qui représente près de la moitié de la superficie totale de l'ensemble des Kouriles. Les trois premiers noms sont issus de la langue Aénou, mais Habomai vient du nom du même lieu dans la péninsule japonaise de Nemuro-Hanto. En réalité, ce groupe d'îles est composé d'un peu plus de dix petites îles et de rochers. À l'heure actuelle, la population totale de ces quatre territoires insulaires du sud s'élève à environ 25 000 personnes. Telle est donc la configuration des objets du litige. Au regard de la superficie de la Fédération de Russie et de la richesse économique du Japon, il paraît donc particulièrement surprenant qu'aucun accord, depuis 1945, n'ait pu être trouvé, surtout en dépit du nouveau contexte international issu de la fin de la guerre froide.

Historiquement, le contentieux repose sur un certain nombre de points historiques dont la validité ne peut être contestée, même si leur interprétation donne lieu à des divergences entre les deux partis.

Le premier document qui atteste de l'existence des îles est chinois et date de la fin du 1^{er} siècle avant Jésus-Christ. Il précise l'existence des populations Aénous. Dans la seconde moitié du 13^e siècle, l'expansion mongole atteint Sakhaline. Au 17^e siècle, les Européens commencent à pénétrer les îles. Le premier d'entre eux est le navigateur néerlandais Maarten Herritsen Vries, dont le navire atterrit dans la chaîne des basses Kouriles et sur l'île de Sakhaline. L'un des détroits reçoit d'ailleurs son nom quelques temps après. Enfin, Pierre le Grand envoie des expéditions de marins russes en 1719 et en 1730, qui visitent la plupart des Kouriles. Le 7 février 1855, à Simoda, un premier traité de commerce russo-japonais est conclu, selon lequel la frontière entre la Russie et le Japon est fixée entre Iturup et Urup. Le cas de Sakhaline est laissé en suspens. Dans la réalité, la majeure partie des îles est colonisée par les Russes, qui établissent les premiers postes militaires, construisent des routes et entament l'exploitation de mines de charbon.

Face aux revendications japonaises sur la partie sud de Sakhaline, des pourparlers se déroulent à partir de 1869, pour s'achever en 1875 par la conclusion d'un nouveau traité. Le Japon abandonne ses prétentions sur le sud de Sakhaline, tandis que la Russie, en contrepartie, cède le reste des Kouriles situées au nord d'Iturup.

Tout est à nouveau révisé lors du traité de Portsmouth, en 1905, qui marque la défaite militaire de la Russie face au Japon et, à la grande stupeur des puissances occidentales, la première victoire d'un pays qui n'appartient pas au cercle fermé des puissances « traditionnelles ». Le fait est d'autant plus étonnant que les Japonais ne se sont ouverts à la modernité européenne que depuis cinquante ans à peine. Leur progression a été foudroyante. De ce traité, il ressort que tous les accords antérieurs sont annulés.

Le traité de Portsmouth est rompu en 1920, lorsque le Japon occupe une partie de l'extrême orient soviétique. Ce n'est qu'en 1925 qu'une « Convention sur les principes majeurs des relations entre l'URSS et le Japon » est signée à Pékin, restaurant le traité de 1905.

Puis, à la suite de Yalta, l'Union soviétique attaque le Japon le 8 août 1945. Trois jours après la déclaration de capitulation du Japon, une opération amphibie soviétique est lancée sur les Kouriles. Le 2 septembre 1945, le document de capitulation totale est signé. Selon le point de vue japonais, Shikotan et Habomai ne font pas partie des îles et ne sont donc pas incluses dans la zone d'occupation soviétique définie par les accords préliminaires. Du côté de l'URSS, le point de vue était absolument contraire, mais ce détail n'est même pas abordé à l'époque. Enfin, le 2 février 1946, par ordre du Présidium du Soviet Suprême d'URSS, les terres, les forêts et les eaux du sud de Sakhaline et des îles Kouriles sont déclarées propriété de l'État soviétique.

Après avoir conclu, en 1951, le traité de San Francisco qui met fin à la guerre avec les États-Unis, le Japon recouvre sa souveraineté, mais perd toutes ses possessions.

En 1956, un accord de paix est conclu avec Moscou, mais il ne règle pas totalement le contentieux des Kouriles, puisqu'il prévoit de ne restituer, à terme, que les îles Habomai et Shikotan. Il est de toute façon dénoncé par l'Union Soviétique en 1960, suite au traité de sécurité nippo-américain. Dès lors, les Japonais adoptent une ligne plus dure et réclament ce qu'ils nomment les territoires du Nord (les îles précédentes, ainsi que Iturup et Kunashiri), en fondant leur revendication sur le traité de 1875. Dès lors, les positions se figent de chaque côté.

Il faut enfin attendre 1993 pour qu'une déclaration commune ouvre à nouveau les négociations, sur la base du texte de 1956.

Ce rappel des différentes étapes qui marquent l'histoire des relations entre la Russie et le Japon n'est pas superflu. Les racines du contentieux se trouvent exprimées là tout entières.

Pourtant, dans une époque tournée vers la pacification, le règlement diplomatique des conflits et le contrôle des armements – du moins chez les principales puissances, la question des Kouriles peut sembler incongrue. Les enjeux géopolitiques d'un tel conflit sont peu perceptibles en première approche et une vision rapide de la géographie de la zone laisse mal entrevoir l'intérêt des deux parties en présence à laisser perdurer une situation ambiguë et potentiellement génératrice de crise.

Les îles litigieuses s'inscrivent néanmoins au cœur d'une problématique plus large. Parce que le problème est ancien et qu'il a été exacerbé au temps de la guerre froide, son règlement définitif n'est pas aisé et dépend largement de facteurs plus globaux.

En effet, si les préoccupations économiques semblent prendre le pas sur les intérêts stratégiques et militaires, les difficultés rencontrées par la Russie et le Japon constituent des limites tangibles à la conclusion d'un accord final. De surcroît, les rivalités régionales et le jeu des États-Unis viennent compliquer toute solution envisagée.

I. AU LENDEMAIN DE LA GUERRE FROIDE, LA QUESTION MILITAIRE DES KOURILES PEUT SEMBLER DE MOINDRE IMPORTANCE POUR LES DEUX PARTIES

La grande espérance soulevée par la chute de l'empire soviétique, caractérisée par des publications telles que celle de M. Fukuyama, n'a guère duré. Loin de signifier la « fin de l'Histoire », la généralisation du capitalisme n'a pas permis de faire disparaître toute forme de conflit armé.

Cependant, dans le cas des îles Kouriles, il est certain que le contentieux ne peut plus reposer sur les bases préalablement établies. Les relations soviéto-japonaises, ou plutôt leur presque absence de normalité, s'inscrivaient pleinement dans le contexte de la guerre froide et dans la logique de l'affrontement entre les deux blocs. Les Etats-Unis s'étaient ainsi efforcés de maintenir le Japon dans leur camp, ce qui faisait de « l'Empire du soleil levant » une sorte de bastion avancé de la lutte contre l'expansion communiste. *A contrario*, cette situation, vue du côté soviétique, ne pouvait manquer de constituer une menace indéniable.

En effet, les distances qui séparaient les protagonistes sont, somme toute, relativement comparables. D'un côté, Cuba se trouve à moins de 200 km des côtes américaines. De l'autre, le Japon est à moins de 50 km de l'île de Sakhaline et à un peu plus de 250 km du continent. Une telle comparaison permet de mieux appréhender les facteurs géographiques propres à une cristallisation des tensions.

Toutefois, si les Kouriles conservent une relative importance stratégique, du fait même de leur position géographique, la normalisation des relations américano-russes et la montée des questions économiques constituent une étape importante dans la possibilité de résolution du conflit.

11. Une certaine démilitarisation, fruit de la fin de l'affrontement des blocs

Après s'être livré une guerre froide effrénée, dont la principale caractéristique a été l'avancée de pions stratégiques sur la plus grande partie du globe, et dont les conséquences ont été des dépenses d'équipements militaires sans précédent, les deux puissances dominatrices, États-Unis et Union soviétique, ont soudain ouvert au monde des possibilités de paix inespérées et de développement des échanges économiques, grâce à l'effondrement du système communiste.

Le slogan bien connu, en France, des « dividendes » de la paix qu'il convient désormais de toucher, a trouvé son expression presque naturelle dans la nouvelle situation qui a résulté de la fin de l'affrontement des deux blocs.

Engagés dans une nouvelle conquête, celle des marchés, et partiellement dégagés du poids des nécessités militaires, les États-Unis ont cherché à concentrer leurs efforts sur leur puissance financière et productive, réduisant de façon drastique leurs forces armées et leur présence permanente aux quatre coins du globe.

Héritière de l'Union soviétique, la Fédération de Russie a suivi le même mouvement, mais pour des raisons sensiblement différentes, qui tiennent aux difficultés rencontrées depuis l'effondrement du système soviétique.

De ce fait, les îles Kouriles semblent perdre de leur intérêt sur un plan purement militaire, suite à la fin de la guerre froide. En revanche, la nécessité de développement économique qui prévaut dans la plupart des régions du monde devrait permettre aux deux antagonistes de se rapprocher et s'entendre, s'inscrivant en cela dans la tendance générale.

111. L'évolution de la situation internationale minimise l'intérêt stratégique des îles Kouriles

D'une certaine façon, l'histoire de cette région du monde est révélatrice du choc de deux poussées géographiques contraires, comme c'est souvent dans les affrontements qui se sont succédés dans le passé. Ainsi que le souligne M. Couteau-Bégarré, « Les disputes territoriales sont le ressort le plus puissant de l'histoire

interétatique ; les considérations économiques et commerciales ne les supplantent véritablement qu'à l'époque contemporaine, après la seconde guerre mondiale, sans jamais les faire disparaître : même le Japon, symbole de la puissance économique triomphante, a encore un litige avec son voisin russe à propos des Kouriles du sud, dont il réclame vainement la restitution. »².

Historiquement, en effet, on assiste ici à la rencontre de deux nations qui cherchent à occuper le terrain.

D'une part, dans le passé, la Russie, plus ou moins bloquée dans sa volonté de s'étendre vers le Proche-Orient et le Golfe persique, reporte ce désir expansionniste vers des territoires qui semblent illimités, vers la Sibérie. Parvenue sur les rives de l'Océan Pacifique, la longue marche se poursuit au-delà des flots, pour atteindre ces îles qui, tout compte fait, ne sont pas si éloignées, avant le grand saut dans l'Océan. D'une certaine façon, elles constituent les marches avancées de l'empire.

D'autre part, le Japon, en quelque sorte « victime » de sa « surinsularité »³, cherche très rapidement à la dépasser. Possédant assez peu de ressources naturelles, confronté à une croissance démographique conséquente, il lui faut trouver les matières premières nécessaires à son développement ; ainsi que les réserves halieutiques propres à nourrir la population. La proximité des Kouriles du sud – moins de 25 km - avec Hokkaido incite inévitablement à poursuivre la progression vers le nord, d'autant plus que la distance d'une île à l'autre ne dépasse jamais 100 km.

Au-delà de ces données géographiques propres à expliquer les premiers affrontements, l'irruption de la guerre froide dans le jeu de ces deux voisins sert à cristalliser des positions déjà fortement imprégnées d'affrontements. En effet, un examen attentif des cartes fait immédiatement apparaître l'enjeu que constitue la totalité du chapelet d'île étiré sur près de 1200 km. Leur disposition en arc de cercle, d'une part, leur relative proximité les unes des autres, d'autre part, en font le véritable point de contrôle des entrées et des sorties de la mer d'Okhotsk.

² Hervé COUTAU-BÉGARIE, *Traité de stratégie*. Paris : ECONOMICA, 2^{me} édition, 1999, p.655.

³ Philippe PELLETIER, *La Japonésie : géopolitique et géographie historique de la surinsularité au Japon*. Paris : CNRSEDITIONS, 1998.

Dès lors, si l'on considère la position de Vladivostok, port majeur de débouché sur l'Océan Pacifique car libéré des glaces par l'intervention humaine, la situation d'enclavement des positions russes coule de source. Au sud, le débouché sur la mer de Chine est contraint de passer par le détroit de Corée, dont la plus grande largeur n'excède pas 70 km. Au nord, le débouché le plus court de la mer du Japon sur la mer d'Okhotsk, à partir de Vladivostok, réside dans le détroit de La Pérouse, dont les 45 km séparent Sakhaline d'Hokkaido.

De tels points de passage sont faciles à surveiller et, en cas de conflit majeur, relativement aisés à bloquer, notamment par des actions de minage. On comprend mieux, dès lors, l'intérêt, pour l'Union soviétique et, accessoirement, pour la Russie, de détenir la totalité de la chaîne des Kouriles. D'un point de vue naval, il y va de ses possibilités de gagner le plus discrètement possible l'Océan Pacifique et, partant, de conserver une certaine marge de manœuvre.

Il convient toutefois de nuancer, bien avant la fin de la guerre froide, l'importance stratégique de la chaîne des Kouriles. En effet, l'irruption du fait nucléaire et, plus particulièrement, des armements précisément dits « stratégiques », ou encore balistiques, réduit considérablement la signification des positions rapprochées de l'ennemi potentiel. Par leur capacité à s'affranchir des distances et des obstacles physiques, les missiles intercontinentaux mettent à mal tous les principes de sanctuaire national reposant sur l'éloignement.

Il n'en demeure cependant pas moins exact que, dans l'arsenal des moyens possibles contre l'adversaire, les bases rapprochées comptent encore. D'une part, elles offrent la possibilité de varier les outils. D'autre part, elles sont nécessaires au bon fonctionnement d'une marine de guerre, comme le rappelle M. Couteau-Bégarré⁴. Aujourd'hui encore, de telles considérations gardent toute leur signification. Enfin bien que les îles du sud aient été préservées de toute présence militaire à partir de 1960, Moscou y stationna à nouveau des forces en 1978. Outre le site de Broughton Bay, dans l'île de Shimushir (Kouriles centrales), qui était devenu une base fondamentale pour la lutte anti-sous-marine dans le Pacifique Nord, une base aérienne importante fut construite sur Iturup. Elle s'accompagnait, bien sûr, des installations de surveillance électronique afférentes, disséminées aux alentours.

Néanmoins, en dehors de ces dimensions stratégiques non négligeables, il est certain que la stabilité de la région et l'apparent désir de paix de la Russie et du Japon amoindrissent considérablement l'intérêt vital des Kouriles dans un système de défense. En tout cas, du point de vue japonais, il est difficile de voir en quoi il serait intéressant de contrôler les entrées et les sorties de la mer d'Okhotsk.

112. La démilitarisation russe, la relative montée en puissance japonaise

Le fait est connu : la chute soviétique tient avant tout à l'implosion d'un système économique obsolète, incapable de supporter la compétitivité et de satisfaire même les besoins élémentaires d'une majorité de la population. Ces failles ont été également agrandies par le coût particulièrement élevé des crédits consacrés aux armées, symbole de la gloire et de la puissance communiste par excellence. Le changement de régime s'est donc concrétisé par une réduction spectaculaire des troupes stationnées dans les différents pays satellites et alliés. Dans le même temps, il est devenu impossible d'entretenir convenablement des effectifs pléthoriques, tant sur le plan de la vie quotidienne que sur celui des matériels utilisés, à l'intérieur même du territoire russe.

C'est pourquoi une vaste réforme a été initiée par Boris Eltsine, à la suite du renvoi du ministre de la Défense Rodionov, en mai 1997. La crise financière d'août 1998 n'a fait qu'aggraver une situation déjà préoccupante. De ce fait, les forces du ministère de la Défense sont passées de 1,8 millions d'hommes en 1997 à 1,2 millions en janvier 1999. Dans le même temps, un livre blanc sur le « Développement militaire de l'organisation jusqu'en 2005 » est approuvé. Enfin, le ministre de la Défense soutient activement les efforts de la Commission de la Défense à la Douma pour accroître le contrôle civil sur les questions militaires et la transparence dans le processus de leur budget. Très récemment, M. Poutine a nommé un civil au poste de ministre de la Défense.

Pour les Kouriles, les applications concrètes de ces mesures se sont fait sentir très clairement. Même si des données précises concernant les forces présentes dans la

⁴ Hervé COUTAU-BÉGARIE, *op. cit.*, p.574.

région sont difficiles à trouver, il apparaît que les troupes terrestres sont passées d'effectifs supérieurs à une division à environ 3 500 hommes, qui dépendent du district militaire d'extrême orient, dont le quartier général se trouve à Khabarovsk.. Comme bien des unités, ces combattants sont victimes du manque criant de crédits. Leurs conditions de vie et leur préparation au combat s'en ressentent d'autant. Les forces aériennes et les forces navales, qui dépendent du même district, ne sont guère dans un meilleur état. La seule exception notable concerne le lancement du croiseur *Pierre-le-Grand* qui a été affecté à la flotte du Pacifique.

Parallèlement à ce retrait forcé de la puissance militaire russe, le Japon a, quant à lui, connu une montée en puissance de ses forces militaires globales. Les raisons de ce mouvement tiennent essentiellement à l'évolution de la position américaine depuis dix ans, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir par la suite.

À la suite de la seconde guerre mondiale, l'armée de terre et la marine impériales du Japon ont été dissoutes. L'article 9 de la nouvelle Constitution renonce explicitement à la guerre ou même à la possession d'un quelconque potentiel de combat. La guerre de Corée a eu pour effet d'amener le gouvernement japonais, sous l'influence des Américains, de trouver une interprétation de ce texte constitutionnel pour garantir au Japon le droit inhérent d'assurer son autodéfense et de posséder le minimum de forces armées pour l'exercer. Au fur et à mesure du temps, ces capacités ont été accrues, selon quatre principes stratégiques : une politique obéissant exclusivement à l'autodéfense, le refus de constituer une menace militaire pour des pays tiers, l'adhésion aux règles de non-détention de la capacité nucléaire et l'assurance d'un contrôle civil des affaires militaires. Ce renforcement s'est prolongé durant vingt ans, selon le programme de défense national adopté en 1976.

À partir de 1996, un nouveau document a servi de fil conducteur à des réformes plus audacieuses, notamment dans les buts poursuivis. Le système de défense repose désormais sur trois nouveaux principes.

D'une part, la défense nationale vise à prévenir les agressions contre le Japon et à maintenir les accords nippon-américains (que nous développerons par la suite), tout en favorisant le désarmement nucléaire. Le fait nouveau réside principalement dans l'affirmation de l'intention d'agir en cas de menace indirecte, sans toutefois que les moyens soient précisés.

D'autre part, l'un des objectifs concerne les interventions en cas de catastrophes majeures, naturelles ou non, et de menaces terroristes, en coordination avec les organismes internationaux tels que l'Organisation des Nations Unies. Enfin, dans le même ordre d'idée, les forces japonaises se voient assigner des tâches de participation aux opérations internationales de maintien de la paix et de secours aux populations sinistrées.

L'évolution des effectifs a suivi un double mouvement. Dans un premier temps, jusqu'en 1996, le nombre de personnes sous l'uniforme a baissé par rapport à 1976, en particulier dans la force terrestre, où l'on enregistre une diminution de 20 000 hommes. Cependant, dans un second temps, consécutif au lancement d'un missile nord-coréen en août 1998, le Japon a revu ses dotations et a entamé un relatif réarmement. Ainsi, si les tableaux comparatifs des dépenses engagées par les plus grands pays occidentaux font apparaître le Japon (% du PIB en 1996) loin derrière les États-Unis (4,3 % du PIB en 1996), la France (% du PIB en 1996) ou de la Grande-Bretagne (% du PIB en 1996), la comparaison en milliards de dollars le ramène au même niveau que ces deux derniers pays.

Toutefois, même si cet effort militaire n'est pas négligeable, la politique suivie par le Japon reste, à moyen terme, essentiellement pacifique, comme en témoignent ses objectifs décrits en 1996. Ce pays se trouve en effet dans la même position que l'Allemagne : la population reste encore marquée par le chaos de la seconde guerre mondiale et sa tragique issue ; les souvenirs des atrocités commises par les troupes japonaises restent vifs chez tous les voisins, même les plus amicaux, qui surveillent de près tout changement.

12. L'émergence des intérêts économiques

Gravement touchés par la crise financière qui les frappe respectivement en 1997 et en 1998, le Japon et la Russie peinent à rétablir un niveau économique satisfaisant. Certes, les deux parties en présence ne connaissent pas le même type de difficultés. Les gouvernants russes sont confrontés à des problèmes issus de l'effondrement d'un système soviétique qui n'a laissé que ruines et corruption, tandis que les autorités japonaises se débattent dans une récession qu'elles peinent à endiguer.

Si les premiers peinent à jouer encore dans la « cour des grands », les seconds possèdent encore une puissance financière et industrielle qui leur permet de compter parmi les plus influents de la planète. Dès lors, face à la gravité des difficultés russes, les Japonais apparaissent comme les partenaires naturels dont il convient de rechercher l'aide pour la partie la plus orientale de l'immense territoire russe. Il existe donc ici une convergence d'intérêts, qui ne répondent pas aux mêmes préoccupations mais se rejoignent sur le but final.

121. Le développement des Kouriles présente un intérêt certain pour la Fédération de Russie...

L'histoire des îles Kouriles, en dehors des intérêts stratégiques déjà examinés, révèle aussi un intérêt économique indéniable. En effet, les premières installations recensées, à part celles des autochtones Aénous, furent des comptoirs destinés à traiter les fruits de la chasse (notamment le commerce de peaux) et, surtout, de la pêche. En revanche, contrairement à l'île de Sakhaline, qui fit longtemps partie des territoires considérés comme litigieux avant l'abandon de toute prétention japonaise, elles ne recèlent pas de ressources en matières premières particulières, en dehors de l'exploitation minière de soufre.

Cependant, la prééminence des préoccupations stratégiques l'a emporté pendant bien des années sur les sensibilités aux questions économiques. Outre les nombreuses troupes soviétiques installées sur les îles, le gouvernement de Moscou a procédé à une véritable colonisation des territoires après 1945, chassant la plupart des Japonais présents ou, du moins, les incitant vivement à se retirer. Pourtant, le développement des activités commerciales n'a pas constitué une priorité, loin s'en faut.

Ainsi, en 1994, William Nimmo décrivait un village de baraquements sordides, appartenant à une conserverie de pêche, dans lequel s'entassaient 419 familles. Les habitations étaient faites de bois, de pièces de métal, avec des morceaux de filets de pêche en guise de barrières. Officiellement pourtant, seules quelques personnes vivaient encore en ces lieux désolés, mais toute trace administrative de leur existence, et donc toute statistique, a été effacée. Il est impossible de reconstruire des habitations plus solides et plus modernes, car les rues sont à peine au-dessus du

niveau de la mer. Plus inquiétant, un véritable travail de dévastation systématique a été entrepris après la seconde guerre mondiale, comme en témoigne le même ouvrage. En effet, afin de décourager toute velléité de rester de la part des populations d'origine japonaise, les différentes troupes stationnées ont procédé à de nombreuses destructions : dynamitage de monuments bouddhistes, empoisonnement des lacs par des carburants, dévastation des forêts par les chenilles des chars...

Le bilan, à la fin du XX^{me} siècle, est donc particulièrement sombre. Une fois la majeure partie des forces armées retirée, seul véritable moteur d'apports financiers sur les territoires, il ne reste plus que des troupes en faible nombre qui, comme la plupart des unités de l'armée russe, sont sous-payées et vivent dans des installations que le gouvernement n'a plus les moyens d'entretenir ou de rénover. Par ailleurs, les populations présentes vivent misérablement autour d'une industrie de pêche moribonde, dont les équipements sont dépassés, quand ils ne tombent pas en ruine. Il est d'ailleurs significatif que les données économiques sur cette région ne soient pas disponibles dans le détail, mais, le plus souvent, noyées dans les statistiques générales de la région. En 1998, le taux de pauvreté atteignait 51% de la population totale, à comparer à la moyenne russe de 21,1%. À titre anecdotique mais néanmoins révélateur, Boris Eltsine manqua de périr lors de sa visite sur Kunashir en 1990, car son avion faillit s'écraser sur la piste délabrée qui aurait dû être remise en état depuis fort longtemps.

Le développement de ces îles pourrait sembler de peu d'importance, compte tenu de l'immensité de la Russie et de la non moins grande importance de ses difficultés. Pourtant, bien que situées à plus de 7 000 km de Moscou, elles s'inscrivent dans une volonté politique générale de restauration de l'autorité étatique proférée par M. Poutine depuis son accession au pouvoir en mars 2000. Les laisser à l'abandon reviendrait à montrer une faiblesse qui n'est pas de mise. Il n'en demeure pas moins que le gouvernement russe, face à l'urgence des situations dramatiques auxquelles il doit faire face, se révèle globalement incapable de faire le geste nécessaire pour prendre des mesures immédiates significatives.

122. Mais il ne peut se faire sans l'aide japonaise.

Du point de vue japonais, cette situation difficile rencontrée par Moscou est une opportunité intéressante de montrer l'attachement aux territoires revendiqués. Outre ce souci politique, les actions entreprises et les propositions faites ne sont pas dénuées de fondements économiques.

Cet intérêt n'est d'ailleurs pas récent. En effet, un traité soviéto-japonais de 1963 autorisa les pêcheurs japonais à venir ramasser le chou marin dans la région des îles Habomai. Les Kouriles du sud constituent en effet la seule source au monde de ce type de végétaux, ce qui confère aux récoltes une valeur non négligeable. De la même façon, la zone regorge d'une variété rare de crabe, dont la pêche fut incluse également dans le traité. Ces autorisations donnèrent toutefois lieu à une exacerbation des tensions, les navires japonais ayant une très nette tendance à essayer d'exercer leurs activités hors des limites fixées. De nombreux bateaux furent d'ailleurs saisis au cours des années et, dans les années soixante-dix, des coups de feu furent même tirés par des patrouilleurs soviétiques.

En réalité, il faut attendre, là encore, les années quatre-vingt-dix pour voir se développer plus avant la volonté d'échange. En janvier 1998, un accord est signé à Moscou concernant la chasse des êtres marins vivants. Pour la première fois depuis 1945, des pêcheurs japonais sont donc autorisés à pêcher à proximité des côtes des îles litigieuses, dans la zone des 12 nautiques. Pour cette même année, ils acquièrent le droit d'exploiter 2 252 tonnes de produits issus de la mer, en dehors de la récolte de crabes, qui leur est interdite. En contrepartie, la Russie reçoit 154 000 dollars en paiements directs et plus de 115 000 dollars sous la forme d'équipements de pêche au poisson dans la zone des 12 nautiques.

Ces dernières années, la coopération a pris un nouveau tour, face aux besoins de la Russie. Ainsi, à plusieurs reprises, et récemment encore, les Japonais ont livré en urgence du fuel aux Kouriles du Sud, afin d'assurer aux populations la possibilité de se chauffer jusqu'à la fin de l'hiver et, surtout, de permettre aux quelques industries de fonctionner.

Le véritable tournant a été pris avec la mise sur pied d'un Comité intergouvernemental chargé du commerce et des affaires économiques coprésidé par

le ministre des Affaires étrangères du Japon et par le premier adjoint du Premier ministre russe. Cette mesure procédait du constat de la faiblesse des échanges, compte tenu du potentiel des deux pays. En effet, la valeur totale des échanges réalisés en 1998 était approximativement de 4,2 milliards de dollars, ce qui représente moins d'1% du volume total des échanges japonais. La même année, à cause de la crise financière ayant frappé la région, les importations de Russie chutèrent de 27%, pendant que les exportations du Japon en direction de la Russie baissaient de 4%. Lors des trois rencontres qui ont eu lieu à ce jour, un sous-comité pour la région de l'extrême orient russe s'est également réuni.

Ces mesures intègrent le « Plan Hashimoto-Eltsine », mis sur pied en novembre 1997, lors de la rencontre entre le Premier ministre japonais et le Président russe. Ce projet repose sur sept piliers, qui concernent les initiatives de coopération en matière d'investissements, la promotion de l'intégration de l'économie russe dans le système international, le soutien aux réformes, la coopération pour la formation des hommes d'affaires et des fonctionnaires, le renforcement du dialogue sur les questions énergétiques, la coopération pour une utilisation pacifique de l'énergie atomique et la coopération en matière d'efforts concernant l'espace. En septembre 2000, un « Programme pour l'approfondissement des relations commerciales et économiques entre la Russie et le Japon » a été conclu, visant à développer l'accord précédent. Au total, l'engagement japonais en faveur de la Russie représente environ 6,3 milliards de dollars, ce qui place Tokyo au troisième rang derrière l'Allemagne et les États-Unis.

Reste l'épineux problème des risques de pollution de toute la région par les résidus d'équipements militaires russes à caractère nucléaire. En effet, tout comme en Occident, les sous-marins désarmés, faute d'utilité et, surtout, de crédits pour les entretenir, représentent une menace non négligeable pour l'environnement. Les estimations concernant des opérations de désarmement et de destruction de ces bâtiments avancent le chiffre d'un coût de 30 milliards de dollars sur dix ans. Le Japon a d'ores et déjà fait connaître son intention de participer financièrement aux opérations, mais il n'est pas en mesure d'assumer la totalité des charges.

Au total, l'aide globale fournie par Tokyo à Moscou représente une part importante des soutiens dont les Russes peuvent espérer bénéficier. Pour les

Japonais, elle offre trois intérêts complémentaires. D'une part, la stabilité de ce voisin, certes affaibli mais toujours dangereux, dépend de la normalisation de son économie et, partant, de son système politique. D'autre part, le soutien aux territoires litigieux permet de se montrer sous le meilleur jour qui soit à des populations qui, un jour peut-être, rejoindront le giron nippon. Enfin, *last but not least*, la perspective d'un décollage de l'économie russe fait miroiter un marché intéressant de débouchés pour les produits et les investissements japonais.

De part et d'autre, il semble qu'un réel progrès soit fait en direction de conditions d'un règlement de la question des Kouriles et, partant, de la conclusion d'un accord de paix. La démilitarisation russe et les intérêts économiques communs poussent dans ce sens, même si le Japon accroît ses forces de défense, sa politique générale ne pouvant guère être considérée comme agressive.

II. POURTANT, DES FREINS INTERNES AU REGLEMENT DE LA QUESTION DEMEURENT

Selon toute apparence, il s'avère donc que le contexte international de règlement des différends, accompagné de son corollaire économique, devrait pousser les deux parties à chercher une issue raisonnable et raisonnée à leur différend. Toutefois, la poursuite de ces buts achoppe sur des considérations qui rendent la question autrement plus complexe.

En effet, le contentieux russo-japonais n'est pas un problème isolé, mais s'inscrit avant tout dans un ensemble qui inclut des questions de politique intérieure, aussi bien que des considérations de relations extérieures. Si elles paraissent se situer au second plan, les premières n'en ont pas moins leur importance, tant elles pèsent sur un règlement du conflit.

21. Le poids de la « conscience nationale »

La situation interne des deux parties vient se superposer aux avancées indéniables accomplies depuis dix ans. En effet, la Russie accepte mal sa relative débilite sur le plan international et l'une des voies naturelles de récupération de sa fierté réside dans l'exacerbation du sentiment national, qui passe aussi par l'instauration d'un pouvoir fort. Ce concept paraît relativement peu compatible avec des négociations qui viseraient à céder une partie de la « Mère Patrie », fût-elle éloignée du centre de décision, d'une surface minimale au regard de l'immensité russe et, qui plus est, moins importante sur un plan stratégique. De son côté, le Japon, après des années de mise à l'épreuve suite à ses responsabilités dans la seconde guerre mondiale, bénéficie de conditions adéquates pour faire son retour sur la scène diplomatique et, partant, affirmer son identité.

211. Russie : à la recherche de la grandeur perdue ?

Empêtré dans les difficultés financières, économiques et politiques, le pouvoir central de la Fédération de Russie cherche à adresser des signes forts à la population

pour montrer que tout espoir de puissance n'est pas définitivement éteint. L'arrivée de M. Poutine au pouvoir n'est d'ailleurs pas étrangère à ce désir de redonner confiance aux Russes. On se souviendra, à ce sujet, des déclarations « musclées » du successeur de M. Eltsine lors de sa prise de fonction.

Dans un tel contexte, il va de soi que les occasions de manifester des velléités de fermeté, d'indépendance et de souveraineté sont systématiquement mises en avant. Ainsi, les opérations militaires en Tchétchénie ont permis à Moscou de dénier le droit à tout organisme international ou à toute puissance étrangère de s'immiscer dans ce qui ne serait qu'une affaire purement intérieure. Plus qu'aux extérieurs, le message a semblé s'adresser avant tout aux citoyens russes et il y avait là la recherche manifeste d'une raison de se sentir fier de la nation.

En outre, la prise en main violente de la question tchétchène constitue également une occasion de faire jouer le réflexe nationaliste, face à des « ennemis » de l'intérieur. Ce procédé est bien connu et a maintes fois été employé par le passé, dans le monde entier. En cristallisant les tensions sur cet aspect de la question, Moscou a tenté de détourner l'attention d'une population en situation économique difficile, pour ne pas dire désespérée dans bien des cas. Enfin, la guerre menée constitue aussi un avertissement fort à l'égard des intentions sécessionnistes qui peuvent se manifester çà et là.

Dans le même ordre d'idées, des mesures radicales ont été prises pour assurer la rentrée des impôts (avec la définition d'un taux d'imposition réduit, destiné à encourager les bonnes volontés), ainsi que la fin de la corruption, du travail clandestin et des doubles salaires (un minimum déclaré et le reste payé « au noir », en dollars) générateurs d'une double comptabilité dans la plupart des entreprises. Enfin, parmi les signes forts, il convient d'ajouter la tentative en cours de briser le plus puissant dirigeant de médias opposé au gouvernement.

Dans ce contexte, la question des îles Kouriles ne peut être traitée indépendamment. C'est pourquoi, lors des multiples rencontres de dirigeants japonais et russes qui ont eu lieu en 1999 et en 2000, les communiqués russes sur le problème ont été relativement laconiques. Malgré les déclarations conjointes de 1997 entre M. Eltsine et M. Hashimoto, qui avaient affirmé leur intention d'aboutir à un accord au plus tard en 2000, M. Poutine répondait encore, à l'occasion de sa visite de septembre 2000 à Tokyo : « Qui a dit que le gouvernement russe s'apprêtait à rendre

les Kouriles ? Des négociations sont en cours. Il s'agit de discuter les problèmes en tant que tels, mais rien de plus.⁵ ».

La question reste en effet sensible pour la population russe, qui accepte mal la perte de puissance consécutive à la chute du système communiste, d'autant plus que cette dernière n'a pas été synonyme d'une amélioration des conditions de vie, bien au contraire. Bien qu'une réelle évolution des consciences ait eu lieu, le sondage de 1992 sur la question de la conservation des territoires litigieux peut encore servir de référence. 56,7% des interrogés affirmaient leur opposition à toute cession, partielle ou totale, des îles. 28,2% se déclaraient indécis et 14,9% seulement acceptaient l'idée d'une rétrocession.

212. Japon : à la recherche de son âme

Après avoir été la puissance économique vers laquelle, en dehors des États-Unis, bien des regards se tournaient, le Japon a été frappé de plein fouet par une double crise : économique, puis politique.

En effet, le miracle japonais, amplement favorisé par un gouvernement américain soucieux de raffermir ses positions les plus avancées face à l'expansion communiste, avait bénéficié de l'appui sans compter de son allié et de sa structure sociale. Elle favorisait une ambiance de travail et de discipline par rapport aux décisions prises. L'exceptionnelle longévité du Parti Libéral Démocrate (PLD), qui s'est maintenu au pouvoir quasiment sans discontinuer depuis près d'un demi-siècle, en témoigne d'ailleurs largement.

Pourtant, la crise financière qui a durement secoué l'Asie en 1997 n'a pas épargné le Japon. « Depuis la fin de l'ère spéculative, le niveau de vie a été maintenu tant bien que mal grâce à l'injection massive de fonds publics. »⁶ Cependant, le problème s'avère être d'ordre structurel. Pendant fort longtemps, suivant peut-être en cela sa vieille tradition d'isolationnisme, le Japon a particulièrement protégé son économie, tout en menant vers l'extérieur une politique agressive de conquête des marchés. Avec le phénomène de mondialisation, il ne peut plus tenir sur de telles positions et se voit contraint non seulement de s'ouvrir, mais encore de se mettre aux normes et pratiques internationales, notamment dans les domaines de la comptabilité,

⁵ infinet.com, « Japon : Vladimir Poutine exclut toute rétrocession des îles Kouriles », édition du 3 septembre 2000.

de la gestion, de la concurrence, du financement des entreprises, que dans celui de la technologie, qui reste encore l'un de ses principaux points forts.

De même que la Russie se cherche des raisons de montrer sa force, le Japon s'efforce de restaurer une confiance qui subit une de ses plus graves crises de l'après guerre. Là encore, la focalisation de la population sur un durcissement des positions à l'égard de Moscou dans la question des Kouriles semble constituer un des moyens possibles de parer à un affaiblissement de l'unité. Ce procédé n'est d'ailleurs pas sans rappeler la situation française à la suite de la guerre de 1870 et le litige territorial pourrait supporter la comparaison avec le problème de l'Alsace-Lorraine, dans sa perception populaire et son exploitation par le politique. Qui plus est, une véritable crise d'identité sociétale commence à poindre au Japon. En effet, sous le double coup de la mondialisation et des difficultés économiques, les structures traditionnelles faites de domination masculine, de soumission à l'autorité et au groupe, ainsi que de solidité de la famille sont remises en question.

Des faits indiquent d'ailleurs clairement le retour d'une certaine forme de nationalisme. L'élection d'Ishihara Shintarô au poste de gouverneur de Tokyo en avril 2000 en est peut-être l'exemple emblématique. L'homme a publié, en 1989, « Le Japon qui peut dire non », pamphlet favorable à une expression politique de la puissance économique du Japon. Il utilise par ailleurs des termes pour désigner la Chine qui appartiennent au vocabulaire des colonisateurs d'avant-guerre. Dans le même ordre d'idée, 1999 a vu apparaître une loi institutionnalisant le « Kimigayo », hymne en l'honneur de l'empereur, et le « Hinamoru », drapeau d'avant-guerre. Une étude a montré qu'en huit ans, de 1990 à 1998, la cérémonie de lever des couleurs dans les établissements publics a progressé de 15%, pour atteindre le taux record de 98,1%. Pendant la même période, la pratique du chant patriotique dans les mêmes enceintes a gagné 25%.

En outre, le moment semble favoriser le retour à une affirmation de l'identité japonaise sur le plan international. Mis au ban des nations en 1945 pour les traumatismes causés aux pays occupés et pour sa responsabilité dans le déclenchement du conflit, le Japon a pu, grâce à la nécessité de lutter contre l'expansion communiste, revenir très rapidement dans le sein des nations avec

⁶ Brice PEDROLETTI, « Ombres au pays du Soleil Levant », in *L'Express* du 6 juillet 2000.

lesquelles le monde devait compter. Ce retour s'est cependant fait au prix d'un effacement sur le plan diplomatique, pour se concentrer exclusivement sur les aspects économiques. Dès la fin de la guerre froide, Tokyo a commencé à montrer des velléités de jouer un rôle dans le maintien de la paix, notamment par l'envoi de casques bleus au Cambodge. Pour l'ensemble du peuple, qui demeure certes traumatisé par sa responsabilité collective, il s'est agi d'un signe fort de la résurgence de l'âme japonaise et de son affirmation à la face du monde.

22. Les divergences internes

Ce relatif réveil des consciences nationales va de pair avec la nécessité de lutter contre des tendances divergentes au sein même des deux pays. De part et d'autre, les tenants d'une ligne dure se font en effet entendre, en dépit des efforts successifs des gouvernements pour trouver un compromis satisfaisant. De ce fait, affaiblis par les difficultés politiques et économiques, ces derniers ne sont pas en mesure d'opter pour une ligne de conduite déterminée.

221. La Russie est une fédération aux tendances centripètes

En novembre 2000, le second article de M. Poutine sur son site Internet titrait « Russie : nouvelles perspectives asiatiques ». Le développement faisait remarquer que la ligne de conduite russe à l'égard de la région Asie-Pacifique avait subi une réorientation radicale dans les dernières années et qu'il convenait de poursuivre plus avant dans cette voie. Il ajoutait que « de nouvelles perspectives asiatiques s'ouvrent à la Russie que, naturellement, nous allons développer en participant activement au processus de transformation de cette région pour en faire notre maison commune ». Le point intéressant dans cet article est révélé par sa mise en relation avec un discours prononcé le 10 octobre 2000, à l'université Goumiliev d'Astana et rendant hommage au personnage qui a donné son nom à l'enceinte scolaire. Ce dernier appartenait à l'école eurasienne, qui niait la prédominance tataro-mongole et prônait un État fortement autoritaire, soumis à un régime de parti unique.

La référence à cette école de pensée n'est pas fortuite et va dans le sens de ce qui a été exposé précédemment. En effet, plusieurs tendances centripètes tirent les

résolutions du gouvernement dans une direction opposée à la conciliation avec les Japonais.

D'une part, les militaires, bien que considérablement affaiblis par le désarmement et les difficultés financières déjà évoquées, ont conservé une certaine capacité à faire pression. Les raisons tiennent à deux caractéristiques. La première, conjoncturelle, est la guerre de Tchétchénie. La seconde, qui perdure, est la détention de l'armement nucléaire, qui demeure la seule garantie viable de la puissance russe. Des voix se sont donc élevées çà et là pour prévenir toute tentative de « dépeçage » du territoire de la « Mère Patrie ». La rétrocession des Kouriles, dans ce contexte, s'inscrit bien sûr comme un impardonnable abandon de souveraineté.

D'autre part, au niveau local, le système fédéraliste permet encore aux potentats locaux d'exprimer leurs divergences avec un pouvoir central qui cherche à affirmer sa suprématie. Parmi les nombreuses manifestations d'hostilité envers les déclarations conciliantes de Moscou, on peut ainsi citer les déclarations du gouverneur de Sakhaline, ouvertement opposé aux accords complémentaires de pêche dans les eaux des Kouriles du début de l'année 1992. Il dénonçait notamment la connivence des autorités fédérales avec Tokyo, renvoyant par là même à une notion de complot connotée par le vocabulaire employé.

Cela n'a cependant pas empêché les gouvernements qui se sont succédés au Kremlin depuis 1991 de prendre des mesures d'assouplissement en faveur d'un éventuel rapprochement des points de vue russe et japonais. Ainsi, un accord a été conclu en octobre 1991 pour permettre aux anciens résidents des îles, qui se sont réfugiés au Japon, de se rendre dans les territoires litigieux sans visa ni passeport. Par ailleurs, les délégués locaux au gouvernement des Kouriles ont envoyé un message aux Nations Unies en janvier 1992 pour suggérer que les territoires bénéficient d'un statut particulier, après la visite d'une commission internationale, pour être transformés en centre touristique. De même, une certaine autonomie locale a permis aux gouverneurs de Sakhaline et de Hokkaido de conclure un accord de pêche en juillet 1994. Peu de temps après, ce même gouverneur russe menaçait Moscou de faire appel directement à l'aide japonaise si le pouvoir central ne prenait pas des mesures d'urgence pour fournir de la nourriture et du carburant en prévision de l'hiver.

222. *Les « fundis » et les « realos » de la politique étrangère japonaise à l'égard de la question des Kouriles*

Bien que conscients de la nécessité de faire un geste significatif envers leur voisin, les Japonais sont partagés quant à l'attitude à adopter. D'un côté, au nom d'une certaine conception « bismarckienne » des relations internationales, se trouvent les tenants d'un rapprochement, fût-ce au prix de concessions sur les revendications.

De l'autre, les partisans d'un rattachement de ce que le Japon appelle les « territoires du Nord » refusent tout compromis quant aux dernières revendications de leur pays. Ces deux positions, dans la forme par laquelle elles s'expriment, ne sont pas sans rappeler les tendances qui partageaient les « Grünen » allemands en deux camps. Pour les « fundis », il n'était pas question de transiger avec la philosophie politique initiale et les objectifs en découlant, quand bien même cela retarderait l'accession au pouvoir. Les « realos », prônaient quant à eux une certaine adaptation temporaire de leur ligne de conduite, afin de pouvoir prendre progressivement le pas sur la marche des événements et, à terme, les contrôler.

Dans le rôle des « fundis », les anciens habitants japonais expulsés des Kouriles mènent ainsi depuis longtemps des actions de sensibilisation de la population. Très souvent installés dans l'île d'Hokkaido, ils constituent de puissantes associations destinées à surveiller tous les actes du gouvernement et à faire pression pour un règlement de la question en faveur du Japon. À titre anecdotique, une tour de 92 m de haut a été construite face aux côtes revendiquées, afin d'observer cette « ligne bleue des Vosges » orientale. Tout autour ont été développés des produits de marketing, jusqu'à des boîtes d'allumettes marquées de la carte des territoires.

Dans un style plus discret, les militaires japonais sont aussi soupçonnés de n'être pas favorables à une abdication des prétentions de Tokyo. Leur poids reste cependant limité, bien que le relatif accroissement des moyens consentis à la défense leur permette de mieux faire entendre leur voix.

Enfin, la résurgence d'un certain nationalisme a poussé à plusieurs reprises les dirigeants japonais à faire des déclarations de fermeté quant à la position du pays sur les questions de politique régionale, d'un point de vue global, et sur les aspects plus particuliers du contentieux des Kouriles.

Parallèlement à ces mouvements, une certaine ligne de conduite réaliste se dégage tout de même des actions menées depuis dix ans. D'une part, la recherche d'une collaboration économique accrue s'est traduite dans les faits, avec la conclusion d'accords touchant d'abord au domaine de la pêche et trouvant ensuite une certaine extension à d'autres activités. D'autre part, des propositions concrètes ont été faites lors des différentes rencontres qui se sont succédées. Dès 1991, le ministre des Affaires étrangères, M. Nayama, appelait le gouvernement russe à prendre une décision au sujet des Kouriles, afin d'œuvrer dans le sens du bien commun, en particulier pour la prospérité et le développement des deux pays. Plus surprenant, des représentants du PLD ont fait, secrètement et à plusieurs reprises, des propositions pour racheter les îles pour une somme de 28 milliards de dollars. Mais, surtout, dès 1992, le Japon envisageait officiellement l'hypothèse selon laquelle la rétrocession des îles pourrait s'effectuer en deux étapes, passant d'abord par une simple reconnaissance de la souveraineté japonaise sur les territoires, pour ensuite examiner une évolution vers la réintégration.

Le réveil d'une certaine conscience nationale, de part et d'autre, semble donc constituer un obstacle sérieux pour tout règlement définitif du contentieux. Cette résurgence est favorisée par les difficultés politiques et économiques que rencontrent les deux États, ainsi que par les forces centripètes qui ont tendance à prôner une ligne dure dans les négociations, voire l'absence totale de toute ouverture et de toute discussion. Néanmoins, il convient de noter que des progrès ont été accomplis en dix ans, même si leur évolution reste quelque peu aléatoire et dépendante de la conjoncture interne.

III. DE SURCROIT, L'ENVIRONNEMENT

INTERNATIONAL NE SEMBLE GUERE POUSSER A UN ACCORD

Bien que l'époque soit, pour les puissances principales de la planète, fortement orientée vers une judiciarisation des contentieux, il est notable de constater que le problème entre le Japon et la Russie n'a jamais fait l'objet d'une tentative de règlement officiel devant des instances internationales telles que les Nations Unies ou le tribunal de La Haye, à l'instar de ce qu'ont essayé, par exemple, la Grèce et la Turquie au sujet de la mer Égée.

Cette absence de démarche traduit bien l'implication du contentieux dans un ensemble politique plus vaste. En effet, la guerre froide, exacerbant les positions, a fait que la question des Kouriles ne pouvait être posée sereinement et à part, comme un simple litige local. Malgré la fin de la confrontation entre les deux blocs, son statut n'a guère changé : son règlement reste dépendant de la nouvelle donne de politique internationale qui s'est mise en place au niveau régional.

En d'autres termes, la Russie et le Japon collaborent et se surveillent à la fois, car les relations avec leurs voisins ne sont pas neutres, eu égard aux menaces d'instabilité et à la puissance de certains d'entre eux, au premier rang desquels se trouve la Chine. Enfin, la recherche d'un certain équilibre dépend aussi de l'attitude de « l'hyperpuissance » américaine.

31. Le système d'accords régionaux

Ainsi que l'observe Henry Kissinger, « [...]le terme de " communauté " ne s'applique à l'Asie que dans son sens le plus étroit, car les relations dans le Pacifique diffèrent fondamentalement de celles de la zone Atlantique. Alors que les nations d'Europe sont regroupées dans des institutions communes, celles de l'Asie se considèrent avant tout comme séparées et concurrentes. Les relations entre les nations asiatiques présentent la plupart des caractéristiques de l'équilibre des forces européen du XIXe siècle. Toute augmentation de force importante chez l'une

déclencherà presque à coup sûr une manœuvre de rééquilibrage de la part des autres.⁷ »

Fort de ces données, l'observateur du jeu diplomatique dans cette région ne peut que constater la tendance des deux parties à mener une politique mêlée de poursuite de l'équilibre héritée de la guerre froide et d'ouverture issue du nouveau contexte.

311. La Russie à la recherche de l'équilibre

Dans le jeu qui la confronte au Japon, Moscou est amenée à prendre en compte ses impératifs généraux de sécurité et de relations extérieures.

La politique étrangère russe revêt différentes formes et est souvent comparée à une série de cercles concentriques. Le cercle interne est constitué par les anciennes républiques soviétiques, ou « territoires étrangers rapprochés » ; ceux-ci représentent actuellement une préoccupation prioritaire pour Moscou en raison de leurs liens économiques et de leur instabilité réelle ou potentielle. Les cercles successifs suivants sont : l'Europe de l'Ouest, et, comme sous-groupe distinct, les États de l'ancienne Organisation du Traité de Varsovie (OTV) ; la Chine et le Japon ; l'Asie du Sud-Ouest ; enfin, d'autres questions d'envergure mondiale. Les relations avec les États-Unis se superposent à toutes les questions.

Un des grands objectifs de la politique de Moscou a consisté à éviter d'accroître ses divergences avec la Chine et le Japon et à normaliser autant que possible ses relations avec Pékin et Tokyo. De prime abord, ces efforts ont été plus fructueux en ce qui concerne la Chine, bien qu'il subsiste encore un certain nombre de questions litigieuses, comme celle de l'immigration chinoise.

En septembre 1994, les deux parties ont publié une déclaration conjointe prévoyant qu'elles ne pointeraient pas leurs missiles nucléaires l'une vers l'autre et signé un accord sur la délimitation du secteur ouest de la frontière entre la Russie et la Chine. Avec l'entente de 1991, cet accord réglerait 99% des querelles de frontières.

On estime qu'à long terme les relations avec la Chine risquent d'être plus menaçantes que celles entretenues avec le Japon démocratique. L'évolution des événements intérieurs pourrait raviver le nationalisme de la Chine et faire renaître

⁷ Henry KISSINGER, *op. cit.*, p. 754.

son appétit d'expansion vers le nord. En pareil cas, la neutralité et la souveraineté de la Mongolie pourraient constituer un facteur important pour la sécurité de la Russie en Asie. (1994)

Les relations avec les Etats-Unis, que Moscou considère comme la principale puissance économique internationale et le gestionnaire de fonds essentiel à la réforme et à la relance de la Russie, influent dans une certaine mesure sur tous les aspects de la politique étrangère russe. Il y a donc dans les leurs relations une dichotomie selon laquelle la rivalité stratégique semble céder le pas à la coopération stratégique, mais les désaccords dans une large mesure non stratégiques continuent de résister aux efforts bilatéraux visant à les résoudre.

312. Le Japon, nouvel acteur politique ?

Pris dans le jeu de la guerre froide, Tokyo n'a pas été en mesure, pendant près de quarante ans, de mener une politique diplomatique propre. Depuis 1990, les conditions évoluent peu à peu, mais il semble que les habitudes perdurent plus ou moins, face à des menaces ressenties comme fortes, du fait de la puissance de ses voisins et de l'instabilité de certains pays proches.

En effet, la signature des différents accords de coopération en matière de sécurité avec Washington constitue le fondement de l'ancrage du Japon dans une certaine vision des relations régionales. La réaffirmation de cet engagement est plus particulièrement exprimée à travers la « Déclaration conjointe de sécurité nippo-américaine – Alliance pour le XXI^{me} siècle », conclue à Tokyo le 17 avril 1996. En se connectant ainsi clairement aux intérêts des États-Unis dans la région, le Japon se refuse plus ou moins toute autonomie de décision ou, plus précisément, de changement de cap radical.

Les conséquences de cette politique se font très nettement sentir dans la gestion des relations avec ses voisins. Bien que participant avec assiduité aux différents forums régionaux, ses prises de positions sont plus réactives qu'actives. Ainsi, par exemple, lorsque la Russie entame une procédure de rapprochement avec la Chine, Tokyo a tendance à prendre le contre-pied en réaffirmant son soutien à Taiwan.

Soutenir se traduit d'ailleurs le plus souvent en termes financiers, comme si le Japon n'était pas encore capable de prendre la parole sur la scène publique, même si ses interventions déclaratoires se multiplient depuis quelques années. Cette affirmation, encore timide, n'est évidemment pas sans rapport avec la montée du nationalisme évoquée précédemment.

Ce jeu réactif place les Japonais dans une position délicate vis-à-vis du problème des Kouriles. Il est bien évident que, quelles que soient les envies d'en finir avec le contentieux, le cheminement suit une voie plutôt chaotique, au gré des aléas de la volonté de contrebalancer des actions russes dans la sphère régionale.

32. La place des États-Unis

En dehors de ses « responsabilités mondiales », du fait de sa puissance économique et financière, la nation américaine s'intéresse depuis longtemps déjà à la zone extrême-orientale. Elle fut à l'origine de l'ouverture du Japon au XIX^{me} siècle et de l'entrée du pays du soleil levant dans le monde moderne.

Concernant ses intérêts stratégiques et géopolitiques dans la région, l'examen des cartes permet de prendre conscience de la relative proximité des possessions des États-Unisles plus à l'ouest du Pacifique pour saisir tous les enjeux. L'extrémité ouest des îles Aléoutiennes ne se trouve qu'à 400 km de Pembrokeshire, possession russe la plus à l'est. Historiquement, c'est d'ailleurs des îles Kouriles que partit la force aéronavale japonaise qui attaqua Pearl Harbour le 7 décembre 1941. La guerre froide a figé pour quelques décennies la position américaine, en renversant les alliances d'hier : l'URSS est devenue la menace fondamentale, tandis que le Japon se révélait être un bastion utile aux avants postes du monde libre.

Depuis dix ans, le positionnement des États-Unis a évolué au rythme de l'éloignement de la menace. Alliés privilégiés du Japon, sans lesquels ce dernier n'aurait pu retrouver sa place actuelle dans le concert des nations, ils se sont efforcés de ne pas priver Tokyo de leur traditionnel soutien, tout en menant une politique d'ouverture et d'appui à l'égard de la Russie, dont l'implosion pourrait engendrer des perturbations planétaires irréversibles. Bien qu'ils se soient montrés relativement

prudents sur la question des Kouriles, afin de ménager les susceptibilités, leur présence est à prendre en compte impérativement dans le jeu entre les deux parties.

321. Le rôle traditionnel des États-Unis, entre équilibre et ferme prise de position

Marqués par près d'un siècle d'interventionnisme dans les relations russo-japonaises, les États-Unis ont pris en compte cette zone géographique dans leurs centres d'intérêts. Outre la guerre froide, les implications économiques développées depuis la deuxième guerre mondiale font du Pacifique une région avec laquelle il faut compter. Le fait aujourd'hui n'est pas nouveau et résulte de plusieurs décennies d'une politique fortement engagée.

À l'occasion de la fin de la guerre de 1905 entre le Japon et la Russie, les États-Unis font irruption dans le jeu des négociations. Cette arrivée est cependant secrète, car elle répond à une demande du gouvernement japonais. En effet, ce dernier, bien que vainqueur, est tout à fait conscient de son incapacité militaire et financière à poursuivre le conflit, trouve un moyen détourné de mettre un terme à la lutte, sans perdre le bénéfice d'une victoire qui contredit tous les pronostics initiaux. Il est donc demandé au Président Roosevelt, en toute discrétion, de prendre l'initiative d'une proposition de réconciliation entre les deux adversaires. Ce dernier accepte de jouer le rôle de médiateur, dans la mesure où il considère que la solution la plus favorable aux États-Unis serait de favoriser des conditions d'équilibre mutuel entre les forces opposées.

Cette recherche d'une neutralisation des antagonistes par eux-mêmes est remise en cause à la suite de la seconde guerre mondiale. Conscients de la nécessité de pratiquer la fameuse politique d'endiguement contre l'extension de la sphère communiste, les Américains sont très vite enclins à remettre debout un Japon exsangue, tout comme ils font l'effort financier de redresser l'Europe occidentale. Sous le contrôle du général Mac Arthur, la reconstruction et le développement japonais sont menés tambour battant, en prenant soin de favoriser les conditions d'un développement durable d'une monarchie amplement démocratisée.

Par ailleurs, au niveau régional, la présence américaine devient très vite la principale garantie de la sécurité. Les traités de l'ANZUS et de l'OTASE en sont les concrétisations.

Mais la fin de la guerre froide, accompagnée d'une nécessité de désengagement - pour le gouvernement américain - voit renaître des objectifs politiques semblables à ceux du début de siècle. Il convient en effet de ne pas froisser la susceptibilité russe, pour ne pas compromettre les chances d'ouverture et de stabilisation.

322. La discrétion américaine sur le sujet des Kouriles

Autant il était facile, pour Washington, d'affirmer son entier soutien au Japon dans la question des Kouriles au temps de la guerre froide, autant cela devient moins aisé dans ces dix dernières années.

Il est dès lors assez frappant de voir, pourtant, le rôle joué par les Américains dans l'appellation des îles après 1945. En effet, à la suite d'une pétition pour la rétrocession des territoires conduite par la cité de Nemuro en décembre 1945, le général Mac Arthur produisit un mémorandum en janvier 1946 incluant spécifiquement le « groupe des îles Habomai », alors que ce nom n'avait pas été employé jusqu'alors, dans la mesure où il est en fait repris, sous la pression des réfugiés japonais, d'une localité d'Hokkaido. Bien que symbolique, cet exemple illustre l'implication des Américains dans le conflit.

Leur relative discrétion au sujet du contentieux sur les Kouriles n'en est, aujourd'hui, que plus flagrant. Il est vrai qu'ils sont, dans cette région, dans une position dominante, tant sur le plan militaire que sur le plan politique. Les rivalités entre les différents voisins, ainsi que la présence de la Chine, la justifient à leurs yeux.

Engagés dans un soutien affirmé des réformes russes pour parvenir à une stabilité intérieure encore peu assurée, ils ne sont pas en mesure de trop mettre en avant la position japonaise sur les territoires revendiqués. C'est d'autant plus vrai lorsque la Russie entame un rapprochement avec le gouvernement chinois, auquel Washington, malgré ses intérêts commerciaux, reste idéologiquement fermement opposé.

Le résumé de ce relatif embarras dans lequel ils se trouvent peut donc être parfaitement inclus dans ces considérations plus générales sur la politique régionale : « Le joker reste l'attitude des Etats-Unis : ils ont en effet la capacité – mais pas nécessairement le dessein philosophique – d'exercer un contrôle très voisin de celui de la Grande-Bretagne qui maintint l'équilibre des forces en Europe jusqu'aux deux guerres mondiales du Xxe siècle. La stabilité de la région Asie-Pacifique, sur laquelle se fonde sa prospérité tant vantée, n'est pas une loi de la nature, mais la conséquence d'un équilibre qui réclamera de plus en plus de soins attentifs et calculés dans le monde de l'après-guerre froide. »⁸

⁸ Henry KISSINGER, *op. cit.*, p. 754.

CONCLUSION

Point litigieux majeur dans les relations entre le Japon et la Russie, le contentieux sur les îles Kouriles du Sud n'est pas un simple épiphénomène. Depuis 1945, il empêche toute conclusion de la seconde guerre mondiale et laisse deux puissances importantes du jeu international dans un état de guerre pour le moins anachronique à notre époque.

Issu des aléas des politiques expansionnistes menées par les deux parties depuis plus de deux siècles, il est ancré tout d'abord dans les mentalités populaires, cultivé de surcroît par les récentes nécessités de ranimer le nationalisme. Par ce biais, les gouvernements russes et japonais, pour des raisons différentes au départ, pourraient ainsi ressouder autour de leurs projets généraux des concitoyens désabusés par les crises qui les touchent.

Cependant, des raisons d'espérer existent. En effet, Moscou éprouve de plus en plus de difficultés à assurer la survie des populations qui vivent sur Iturup, Shikotan, Kunashiri et les îles Habomai. Les ressources y sont rares, le climat rude et les perspectives de développement économique nécessitent des investissements que le pouvoir russe serait bien en peine de réaliser à l'heure actuelle. Bien que relativement éprouvé par une crise qui ne trouve pas d'issue, le Japon apparaît donc comme le voisin providentiel capable d'assurer le relais financier providentiel. Les différents accords conclus au sujet des droits de pêche, ainsi que la fourniture de produits pétroliers en urgence sont autant d'indicateurs de la voie d'où pourrait émerger la solution.

Néanmoins, il reste que le problème de ce contentieux territorial peut difficilement être déconnecté des enjeux régionaux. Si la fin de la guerre froide a considérablement réduit l'intérêt stratégique des Kouriles du Sud, la situation

d'instabilité globale dans la région amène tour à tour chacune des deux parties à surveiller les agissements de l'autre et, le cas échéant, à durcir ses positions sur le litige, en signe de protestation.

Dans ce contexte, la présence des États-Unis, garants de la stabilité de la zone, ne simplifie pas les choses. Après avoir pris fait et cause pour le Japon, base avancée de leur lutte contre l'Union soviétique, la nécessité de soutenir la Russie dans ses efforts ne leur a pas permis de jouer un rôle marqué en vue d'un règlement rapide du conflit.

Contrairement aux apparences, qui laissent penser que la fin de la guerre froide apaiserait un conflit qui peut, de prime abord, paraître suranné et dénué d'intérêt, la question des Kouriles reste donc un problème aux enjeux géopolitiques indéniables. La volonté de parvenir à un accord en 2000, annoncée par M. Eltsine et son homologue japonais en 1997, a d'ores et déjà vécu. Les déclarations de M. Poutine en septembre dernier ne semblent pas augurer d'un rapide règlement.

Nota bene :

Cette conclusion, rédigée en fonction des données disponibles au 22 mars 2001, vient d'être démentie, de façon pour le moins surprenante, par la Déclaration d'Irkoutsk, rendue publique le 25 mars 2001, à la suite d'une rencontre entre M. Mori, Premier ministre japonais, et M. Poutine. Reprenant comme base les accords de 1956 et tous les progrès accomplis dans ce sens depuis cette date, ils ont confirmé leur ferme volonté de reprendre des négociations sérieuses, afin d'aboutir rapidement à une solution qui réalisera une complète normalisation des relations nippo-russes.

ANNEXES

ANNEXE 1

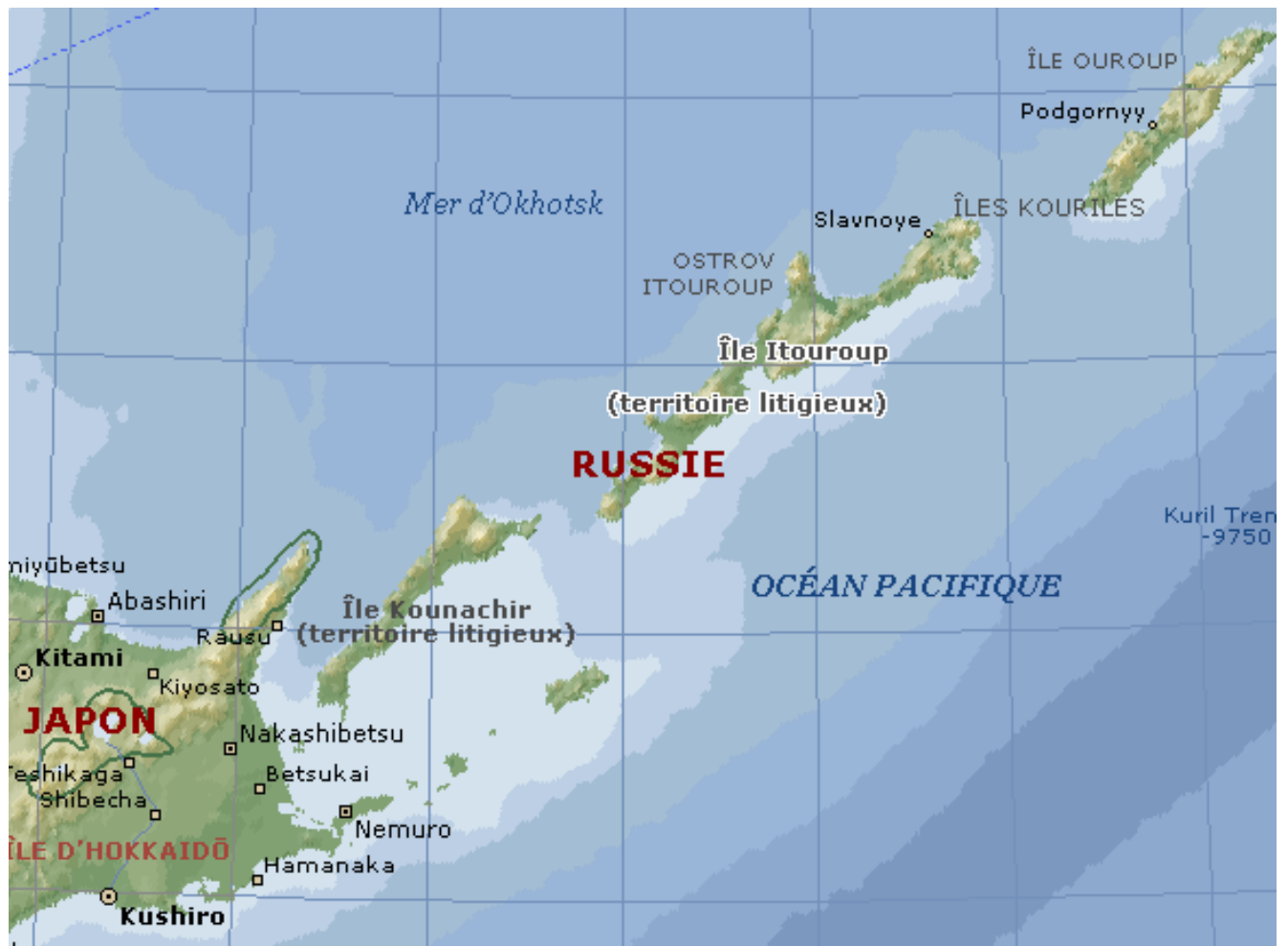
La mer d'Okhotsk et les îles Kouriles



ANNEXE 2

Les territoires du Nord (appellation japonaise)

ou îles Kouriles du Sud (appellation russe)



ANNEXE 3

Les territoires litigieux : Itourup, Kounashir, Shikotan, îles Habomai



BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES

- BERG (Eugène). – *Chronologie internationale (1945-1997)*. – Paris : Presses Universitaires de France, Collection « Que sais-je ? », 1997.
- BOUISSOU (Jean-Michel). – *Le Japon depuis 1945*. – Paris : Armand Colin, 1995.
- CHAUPRADE (Aymeric). – *Introduction à l'analyse géopolitique*. – Paris : Ellipses Edition, 1999.
- COUTAU-BÉGARIE (Hervé). – *Traité de stratégie*. – Paris : ECONOMICA, 1999.
- KISSINGER (Henry). – *Diplomatie*. – Paris : Fayard, 1996.
- LEFEBVRE (Maxime). – *Le jeu du droit et de la puissance*. – Paris : Presses Universitaires de France, 1997.
- PACTEAU (Séverine), MOUGEL (François-Charles). – *Histoire des relations internationales*. – Paris : Presses Universitaires de France, Collection « Que sais-je ? », 1996.
- VAÏSSE (Maurice). – *Les relations internationales depuis 1945*. – Paris : Armand Colin, 1995.

SITES INTERNET :

Sites institutionnels :

- <http://www.diplomatie.fr> : ministère français des Affaires étrangères
- <http://www.europarl.eu.int> : Parlement européen
- <http://www.europa.eu.int> : Commission européenne
- <http://www.government.gov.ru> : gouvernement de la Fédération de Russie
- <http://www.mid.ru> : ministère russe des Affaires étrangères
- <http://www.un.int/russia> : Mission permanente de la Fédération de Russie aux Nations Unies
- <http://www.jda.go.jp> : Agence de Défense du Japon
- <http://www.mofa.go.jp> : ministère japonais des Affaires étrangères

- <http://www.state.gov> : département d'Etat américain
- <http://leweb2.loc.gov/frd/cs/rutoc.htm> : Library of Congress

Reuves en ligne et électroniques

- <http://www.journaldunet.com> : le Journal du Net (actualité de l'Internet)
- <http://www.wps.ru/chitalka/military> : sélection d'articles de presse russes
- <http://www.japantimes.co.jp> : The Japan Times

Think tanks

- <http://www-ibru.dur.ac.uk> : International Boundaries Research Unit (University of Durham)
- <http://www.nixoncenter.org> : Centre Richard Nixon
- <http://www.brook.edu> : The Brookings Institute
- <http://www.ppc.pims.org/csrc> : The Conflict Studies Research Centre
- <http://www.jpri.org> : The Japan Policy Research Institute

JOURNAUX, MAGAZINES ET REVUES :

Presse quotidienne nationale

- *Le Monde*
- *Le Figaro*
- *Libération*
- *L'Humanité*
- *La Tribune*
- *Les Échos*

PRESSE QUOTIDIENNE INTERNATIONALE

- *International Herald Tribune*
- *The Wall Street Journal in Europe*

Presse hebdomadaire

- *L'Express*
- *Courrier international*